

Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel

2007

Les questions clés



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 30 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Publié en anglais sous le titre :

Meeting of the OECD Council at Ministerial Level: 2007

Key Information

© OCDE 2007

Toute reproduction, copie, transmission ou traduction de cette publication doit faire l'objet d'une autorisation écrite. Les demandes doivent être adressées aux Éditions OCDE rights@oecd.org ou par fax 33 1 45 24 99 30. Les demandes d'autorisation de photocopie partielle doivent être adressées au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France, fax 33 1 46 34 67 19, contact@cfcopies.com ou (pour les États-Unis exclusivement) au Copyright Clearance Center (CCC), 222 Rosewood Drive Danvers, MA 01923, USA, fax 1 978 646 8600, info@copyright.com.

Table des matières

Préface	5
L'économie mondiale	
La situation et les perspectives économiques	8
Mondialisation et inflation	10
Mesurer le progrès des sociétés	11
L'économie politique de la réforme	12
Les relations mondiales de L'OCDE	13
Innovation, équité et mondialisation	
Innovation et croissance	16
Mondialisation, croissance et équité	19
Petite enfance, grands défis	22
Innover pour relever les défis environnementaux	23
Stimuler les PME innovantes et à forte croissance	24
Échanges, investissement et développement	
Doha et l'avenir des échanges multilatéraux	26
Atteindre les objectifs d'aide	28
Faire face au changement climatique	29
Migrations internationales et développement	30
Promouvoir les services transfrontaliers sous l'angle de la fiscalité	31
L'Afrique au sein de la mondialisation : d'une intégration passive à une intégration active	32
Investir dans les infrastructures pour une croissance soutenue	33
Bonne gouvernance	
Villes et mondialisation	36
Promouvoir un bon gouvernement d'entreprise	37
Lutter contre la corruption	38

Préface

Madame la ministre, Monsieur le ministre,

Cette année, la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres (RCM) se tiendra sous la présidence de M. Pedro Solbes, Vice-Premier ministre d'Espagne, et aura pour thème général : « L'innovation : programme d'action de l'OCDE pour la croissance et l'équité ».

La rapidité du phénomène de mondialisation a été stimulée par l'accélération du rythme de l'innovation technologique. Cette mondialisation a généré une prospérité tout à fait remarquable, mais aussi des inégalités qui s'accroissent et qui nous rappellent que tout le monde n'a pas accès à ses fruits. L'innovation, tant sur le plan technologique que sur celui de l'action publique, est fondamentale pour remédier à ces disparités.

Les informations présentées dans cette brochure situent dans leur contexte les grands thèmes dont discuteront les ministres : i) mondialisation, croissance et équité ; ii) conjoncture actuelle et perspectives de l'économie mondiale ; iii) innovation et croissance ; iv) économie politique de la réforme ; v) élargissement de l'OCDE et engagement renforcé ; et vi) pour un système commercial mondial ouvert : les défis à venir.

Dans le monde interdépendant d'aujourd'hui l'OCDE joue de plus en plus le rôle de « plaque tournante de dialogue permanent sur les questions de mondialisation » ; c'est la raison pour laquelle certaines économies émergentes importantes ont été invitées à assister à la réunion ministérielle.

Dans le même temps, je ne saurais trop vous encourager à participer au Forum de l'OCDE, qui aura lieu à Paris les 14 et 15 mai. Le Forum est un « sommet multipartite » qui réunit des représentants du monde des entreprises et des syndicats, des personnalités de la société civile, des ministres et des dirigeants d'organisations internationales pour débattre des grandes questions inscrites à l'ordre du jour de la RCM.

C'est la première fois que l'occasion m'est donnée de vous accueillir, en tant que Secrétaire général, à la RCM de l'OCDE. J'attends avec intérêt de travailler en étroite collaboration avec vous pour vous permettre, ainsi qu'à votre gouvernement, de tirer le meilleur parti du rôle de partenaire stratégique que peut jouer l'OCDE dans la définition de l'économie politique de la réforme.



Angel Gurría

L'économie mondiale

LA SITUATION ET LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Un rééquilibrage s'est amorcé à l'échelle mondiale

Aux États-Unis, l'expansion est passée à la vitesse inférieure, tandis que la robustesse de la reprise en Europe continentale s'est confirmée. Dans le même temps, la croissance reste solide dans la plupart des pays d'Asie. Les prix du pétrole ont continué d'accuser de fortes fluctuations mais restent néanmoins en deçà des sommets atteints au troisième trimestre de 2006, contribuant à atténuer les tensions inflationnistes. Globalement, les conditions financières demeurent favorables.

L'expansion s'est ralentie aux États-Unis...

La croissance américaine est restée quelque peu inférieure à son potentiel depuis la mi-2006. La consommation des ménages a été soutenue par d'importants effets de richesse et par la baisse des prix du pétrole, mais la contraction de l'investissement en logements a freiné de plus d'un point la croissance du PIB réel. Les exportations ont progressé plus rapidement que les importations, d'où une contribution positive substantielle du secteur extérieur. La croissance devrait rester relativement médiocre sur le court terme, entravée par la poursuite du processus de correction dans le secteur du logement mais stimulée par la fermeté des créations d'emplois observée jusqu'ici et par le dynamisme des marchés d'exportation.

... tandis qu'elle s'est affermie en Europe...

En zone euro, l'activité a progressé plus rapidement qu'aux États-Unis au cours des derniers trimestres, la croissance dépassant son potentiel sous l'effet, dans une large mesure, de la progression de la demande intérieure. La reprise a été particulièrement vigoureuse en Allemagne et l'économie italienne s'est redressée. Pour l'ensemble de la zone euro, la croissance s'est sans doute légèrement modérée au premier trimestre de cette année, en raison notamment du relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée en Allemagne, mais elle devrait rester robuste. Les entreprises restent globalement optimistes et l'accélération des créations d'emplois devrait soutenir les revenus des ménages et la consommation. Au Royaume-Uni, la croissance a été stable, proche de la tendance, et semble devoir le rester.

... et s'est poursuivie au Japon

L'expansion japonaise – la plus longue, quoique pas la plus forte, depuis un demi-siècle – se poursuit, en dépit de l'instabilité et des révisions considérables des statistiques. La croissance est tirée par l'investissement productif, dont la vigueur est due au niveau élevé des bénéfices des entreprises et aux exportations, dynamisées par un taux de change très bas. L'expansion demeure cependant déséquilibrée, dans la mesure où la consommation des ménages est encore médiocre, les salaires ayant assez peu progressé en dépit d'un chômage relativement bas.

La croissance devrait être robuste dans les BRIC

La croissance devrait rester robuste en Chine, en Inde et en Russie et s'accroître au Brésil. Elle va sans doute encore avoisiner les deux chiffres en Chine, avec une inflation toujours modérée mais un excédent de balance courante très important. L'économie indienne a marqué une accélération ces dernières années, atteignant un rythme de croissance de plus de 9 % par an, et elle manifeste aujourd'hui quelques signes de surchauffe, notamment en raison d'une insuffisance des infrastructures. Comme en Chine, la politique monétaire a pris un tour un peu plus restrictif et la croissance semble devoir se ralentir quelque peu. En Russie, la croissance a fluctué autour de 6 % à 7 % et elle devrait se maintenir dans cette fourchette. Au Brésil, l'expansion a été plus modérée ces dernières années, mais elle semble devoir se raffermir.

Tensions et risques

Quelques-uns des facteurs qui ont stimulé la croissance mondiale jusqu'à une période récente n'y contribuent plus ou pourraient cesser de le faire à l'avenir. Les marchés du logement font déjà l'objet d'une correction très prononcée aux États-Unis et sont en train de marquer le pas dans un certain nombre d'autres pays. Les taux d'intérêt à long terme, encore bas, pourraient accuser une hausse plus forte qu'on ne le prévoit actuellement, ce qui aurait pour effet d'affaiblir le marché du logement ou d'en accentuer le fléchissement. Parallèlement, les déséquilibres des paiements courants atteignent une ampleur sans précédent, nonobstant la stabilisation récente du déficit extérieur des États-Unis. D'autres évolutions restent incertaines, notamment celle des prix de l'énergie. En outre, de nouveaux obstacles à la prise de contrôle d'entreprises par des intérêts étrangers, motivés par un plus grand souci de sécurité ou de protection d'autres intérêts nationaux, pourraient peser sur le climat des affaires.

L'inflation et la politique monétaire

Aux États-Unis, où la politique monétaire a marqué une pause depuis la mi-2006, le niveau général des prix a ralenti sous l'effet du retournement des prix du pétrole, mais l'inflation sous-jacente demeure forte. La croissance devrait rester modérée à court terme, ce qui devrait contribuer à atténuer les tensions inflationnistes, mais le marché du travail est relativement tendu. En zone euro, la stimulation monétaire s'est largement modérée face à une expansion plus soutenue que prévu, et l'inflation semble devoir continuer de fluctuer aux alentours de 2 %. Au Japon, un resserrement progressif de la politique monétaire s'est amorcé, mais l'économie ne semble pas encore être complètement sortie de la déflation.

Les enjeux budgétaires face au vieillissement de la population

Les situations budgétaires ont généralement évolué plus favorablement que ne le prévoyaient les budgets pour 2006, grâce aux recettes abondantes procurées par l'activité soutenue et/ou la valorisation des actifs. Par rapport aux épisodes antérieurs comparables, une plus grande partie du surplus de recettes semble avoir été utilisée à des fins d'assainissement des finances publiques. Dans la plupart des pays, cependant, de nouveaux efforts sont nécessaires – notamment sur le plan des dépenses – pour restaurer des marges de manœuvre budgétaires. En particulier, face au vieillissement rapide des populations, il est urgent de réformer les systèmes de retraite et de santé.

MONDIALISATION ET INFLATION

La mondialisation influe sur l'inflation des pays de l'OCDE par divers canaux. Au final, elle tend à la réduire, mais la politique monétaire doit faire face à de nouveaux enjeux.

Favoriser les échanges avec les économies émergentes atténue les tensions inflationnistes dans les pays de l'OCDE

Les importations à bas prix, notamment en provenance des économies émergentes d'Asie et notoirement en provenance de la Chine, représentent une part de plus en plus grande de la consommation intérieure dans les pays de l'OCDE, exerçant ainsi un effet modérateur sur la hausse des prix à la consommation. Simultanément, la concurrence des fournisseurs étrangers à bas coûts pousse de plus en plus les entreprises locales à réduire leurs marges, ce qui contribue aussi à limiter l'inflation. En revanche, la croissance vigoureuse du PIB dans les pays non membres de l'OCDE a fait monter les prix de l'énergie et ceux d'autres produits de base.

D'après des recherches menées par l'OCDE, la mondialisation aurait au total réduit les tensions inflationnistes dans les grandes économies de l'OCDE d'un quart de point de pourcentage par an depuis le début du siècle. Cette estimation est peut-être en deçà de la réalité car elle ne tient pas compte des effets restrictifs que la mondialisation exerce aussi sur le coût du travail et du capital au niveau national.

Les nouveaux enjeux de la politique monétaire

Du point de vue de la politique monétaire, la mondialisation rend plus complexe l'identification des tendances sous-jacentes des prix, car elle engendre d'amples variations des prix relatifs. En particulier, les indicateurs d'inflation tendancielle, qui tentent d'éliminer le bruit présent dans les indicateurs d'inflation globale en excluant un certain nombre de composantes très instables comme les prix des produits alimentaires et énergétiques, sont peut-être devenus moins utiles. De fait, ils ont pour inconvénient de refléter l'influence baissière systématique de la mondialisation sur les prix des produits manufacturés, et non son influence haussière, peut-être systématique mais instable, sur les prix des produits de base.

En outre, la nature de la relation entre inflation et activité, du point de vue des banques centrales, est sans doute en train de changer. L'inflation semble être devenue moins sensible aux pressions de la demande intérieure. Cela s'explique en partie par l'amélioration du cadre de la politique monétaire, qui a contribué à mieux ancrer les anticipations d'inflation. Mais la raison pourrait aussi en être la mondialisation, en particulier dans la mesure où une plus grande mobilité de la main-d'œuvre et du capital contribue à atténuer les tensions sur le marché du travail. La mondialisation devrait par conséquent aider les banques centrales à respecter leurs objectifs d'inflation à de plus hauts niveaux d'utilisation des ressources. Cependant, la moindre sensibilité de l'inflation à la situation intérieure signifie aussi que, si elle vient à dépasser les niveaux souhaitables, il sera plus coûteux, en termes de pertes de production, de la faire redescendre. Autrement dit, les risques auxquels les autorités sont confrontées ne se répartissent sans doute plus de la même manière qu'auparavant.

MESURER LE PROGRÈS DES SOCIÉTÉS

La théorie économique et politique démontre le rôle considérable de l'information dans l'accroissement du bien-être social. L'information, qu'elle provienne d'Internet ou d'ailleurs, est plus aisément accessible à tous. L'idéal d'un « décideur pleinement informé » est peut-être réalisable. Malheureusement, on en est loin : aujourd'hui, les individus sont submergés par la masse d'informations disponibles. Il s'agit d'une question clé pour nos démocraties. Plus l'électorat est à même de demander des comptes à ses élus, au vu de leur performance, plus les décideurs sont incités à améliorer l'élaboration des politiques.

Au-delà du PIB

Par ailleurs, les citoyens sont de plus en plus soucieux de leur qualité de vie. Un consensus se développe sur la nécessité d'élaborer une notion plus globale du progrès – qui tienne compte des préoccupations sociales, environnementales et économiques – au lieu de se focaliser sur des indicateurs économiques tels que le PIB qui, s'il constitue une mesure importante de l'activité économique, n'a pas été conçu pour être le seul étalon du progrès d'un pays.

Sur le plan international, la Déclaration du millénaire des Nations unies a donné lieu au suivi des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à l'aide d'une série d'indicateurs. Pour leur part, les gouvernements, les organisations internationales et les ONG ont élaboré des systèmes d'indicateurs pour suivre les tendances économiques, sociales et environnementales.

En 2006, l'OCDE a lancé le Projet global « Comment mesurer le progrès des sociétés ». L'OCDE possède une grande expérience dans la création de normes et de concepts statistiques internationaux. Elle peut ainsi élaborer de nouvelles méthodes de mesure du progrès des sociétés. Le Projet de l'OCDE vise à favoriser un échange de vues mondial sur la signification du progrès. Il s'attaque à l'un des défis majeurs de notre époque : comment améliorer l'interaction entre les données disponibles, la prise de décision et le discours public. Le Projet de l'OCDE a pour vocation d'améliorer le débat démocratique à l'ère de l'information. Ouvert à tous les secteurs de la société, il est organisé par l'OCDE et par d'autres institutions, notamment la Commission européenne, l'Organisation de la conférence islamique, les Nations unies et la Banque mondiale.

Les objectifs du Projet

Pour accomplir sa mission, le Projet visera trois objectifs clés : promouvoir un dialogue mondial sur la signification réelle du progrès, galvaniser les individus et les institutions pour des actions destinées à mesurer le progrès, améliorer l'efficacité des travaux sur les indicateurs et leur utilisation pour la prise de décision. Pour atteindre ces objectifs, le Projet global se déploiera dans quatre domaines : recherche statistique ; création de nouveaux outils de TIC pour aider les utilisateurs à convertir les statistiques en connaissances ; recommandations ; développement des institutions. Ce Projet entend apporter une contribution essentielle au débat international quant au réexamen des indicateurs des OMD à l'horizon 2015.

Ce Projet sera lancé au cours du deuxième Forum mondial de l'OCDE « Statistiques, connaissances et politiques » (Istanbul, 27-30 juin 2007). Cette manifestation, axée sur le thème « Mesurer et favoriser le progrès des sociétés », réunira plus de 200 intervenants d'envergure mondiale (dirigeants politiques, experts universitaires, ONG, médias, etc.). Quelque 900 personnes venues du monde entier y assisteront et des milliers d'autres la suivront en direct sur Internet en sept langues. Voir www.oecd.org/oecdworldforum.

L'ÉCONOMIE POLITIQUE DE LA RÉFORME

Même lorsque les réformes susceptibles d'améliorer la performance économique et les niveaux de vie sont bien identifiées, elles sont souvent difficiles à mettre en pratique. De fait, les réformes engendrent souvent des coûts manifestes pour certains groupes, alors que leurs avantages, quoique plus importants, n'apparaissent en général que plus tard. En outre, ces avantages sont plus incertains et plus diffus et peuvent se concrétiser plus tardivement pour certains groupes que pour d'autres. De surcroît, les réformes n'interviennent jamais dans les meilleures circonstances. L'histoire nous apprend qu'elles sont souvent engagées en période de crise, lorsqu'il devient évident que la situation n'est plus viable et que donc l'opposition au changement faiblit. En période de reprise économique, les réformes sont plus faciles à mettre en œuvre, mais le sentiment d'urgence s'est dissipé.

D'autres facteurs viennent compliquer les choses. Le cycle politique, de même que la stabilité politique, entrent en ligne de compte. Le vieillissement de la population peut faciliter la réforme des marchés de produits, dans la mesure où les revenus des retraités sont particulièrement tributaires du taux de rendement de leur épargne, mais il peut aussi rendre plus difficile la réforme du système de retraite ou de santé. La taille du pays est un facteur potentiellement important : les petits pays, plus ouverts aux échanges, sont soumis à des pressions concurrentielles plus intenses, lesquelles sont propices aux réformes.

Le rôle des politiques macroéconomiques

De saines politiques macroéconomiques facilitent les choses. Si ménages et entreprises constatent que la politique monétaire est conçue de manière à maintenir la demande globale au voisinage de la production potentielle, les réformes structurelles sont plus aisées. Sur le plan budgétaire, des finances publiques solides donnent les moyens de lancer des réformes structurelles, en renforçant la confiance et en libérant des marges de manœuvre. Lorsque la situation budgétaire est déficiente, l'assainissement nécessaire absorbe le capital politique qui aurait pu autrement être consacré à la mise en œuvre de réformes structurelles.

L'échelonnement des réformes

Des réformes du commerce extérieur, de l'investissement direct étranger et des marchés financiers ont souvent précédé des réformes des marchés de produits, lesquelles ont elles-mêmes fréquemment ouvert la voie à des réformes du marché du travail. Cela tient en partie au fait que les premières facilitent les secondes, car elles contribuent à transférer une partie des revenus étrangers et des revenus du capital au profit des salariés. Dans la pratique, cependant, choisir dans quel ordre les réformes auront lieu peut s'avérer un luxe hors de portée. En outre, certaines réformes des marchés de produits (la privatisation des monopoles publics dans les industries de réseau, par exemple) sont difficiles à mener à bien précisément en raison de leur incidence sur le marché du travail.

La coordination internationale

De par le passé, la coordination internationale des réformes des marchés de produits, que ce soit aux frontières ou à l'intérieur de celles-ci, a ouvert la voie à de nouvelles réformes. Aujourd'hui, une relance du cycle de Doha et la mise en œuvre rapide et effective du marché intérieur de l'Union européenne dans le domaine des services permettraient d'avancer dans cette direction. Une plus grande ouverture des frontières et une libéralisation plus poussée des marchés de produits au plan national faciliteraient peut-être aussi les réformes du marché du travail.

L'importance de la communication

Enfin et surtout, une bonne communication est indispensable au succès des réformes. Les diverses parties prenantes doivent se faire une idée claire des problèmes et de leurs solutions, des inconvénients et des avantages. À cet égard, des compétences externes – comme celles que l'OCDE a acquises au fil des ans – jouent un rôle important.

LES RELATIONS MONDIALES DE L'OCDE

La Convention relative à l'OCDE appelle l'Organisation à promouvoir des politiques visant à contribuer à une saine expansion économique dans les économies non membres ainsi qu'en son sein.

De nombreux pays et économies non membres de l'OCDE sont aujourd'hui des acteurs importants sur la scène économique mondiale, si bien que les exclure de nos travaux nuirait gravement à l'efficacité des initiatives concrètes convenues dans le cadre de l'OCDE.

L'OCDE s'est muée en un pivot de la coopération économique internationale à l'échelle mondiale. Son engagement avec plus de 70 non-membres (les « relations mondiales ») fait désormais partie intégrante de son programme de travail ordinaire et y occupe une place de plus en plus importante. Il contribue à favoriser une compréhension commune des principes de l'action publique au sein d'un réseau mondial de décideurs, à promouvoir la convergence des politiques et à mettre en place des règles du jeu équitables.

Comment l'OCDE s'engage-t-elle avec les non-membres ?

L'OCDE offre un cadre de dialogue où sont définis des pratiques exemplaires, des lignes directrices, des principes et autres « règles du jeu », autant d'instruments qui peuvent jeter les fondements de traités officiels ou d'autres accords internationaux contraignants.

Le processus de recherche de consensus à l'OCDE passe généralement par (1) une analyse commune des problèmes et la compréhension réciproque des positions défendues par les autres pays, (2) la formulation de mesures communes, fondées sur les règles du marché, pour résoudre ces problèmes, qui prennent souvent la forme de lignes directrices, de principes ou de pratiques exemplaires agréées, et (3) l'observation des suites données par chaque pays dans le cadre d'un processus « d'examen par les pairs ».

Les économies non membres importantes ont manifesté une remarquable volonté de travailler avec l'OCDE au vu des méthodes qu'elle applique. À titre d'exemple, les pays s'étant élevés contre l'examen des « questions de Singapour » dans les négociations de l'OMC à Cancún se sont montrés disposés à en débattre dans le contexte des forums mondiaux et autres programmes de « relations mondiales » de l'OCDE.

Les travaux de l'Organisation avec les non-membres, au travers, notamment, d'initiatives ciblées sur une région ou un pays, favorisent l'application, à l'échelle mondiale, des principes, lignes directrices et pratiques exemplaires de l'OCDE comme la Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, les Principes de gouvernement d'entreprise et l'Instrument relatif au traitement national ou les Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales (un code de bonne conduite auxquelles les entreprises adhèrent librement). Le dialogue avec les non-membres englobe les politiques visant à promouvoir un climat favorable à l'investissement, à améliorer la gouvernance publique et le gouvernement d'entreprise, à renforcer les institutions nationales chargées de la politique des échanges et, plus généralement, à encourager l'adoption des réformes qui s'imposent pour récolter les fruits de la mondialisation. L'OCDE coordonne étroitement son action avec les autres organisations internationales pour éviter les doublons tout en veillant à en accroître l'impact et l'efficacité.

Avec quels non-membres l'OCDE s'engage-t-elle ?

La structure des travaux avec les économies non membres de l'OCDE s'articule autour d'approches régionales, de programmes par pays et de forums mondiaux.

Les initiatives régionales englobent l'Europe, le Caucase et l'Asie centrale, l'Asie, l'Amérique latine, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, ainsi que l'Afrique (à l'appui du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique). Un programme en Europe du Sud-Est étaye les objectifs du Pacte de stabilité pour la sous-région. Par ailleurs, en 2006, l'OCDE a approfondi sa coopération avec l'Asie du Sud-Est en collaboration avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

La coopération avec le Brésil, la Chine et la Russie s'effectue au travers de programmes par pays axés sur des domaines spécifiques de l'action publique. La coopération avec l'Inde se développe : elle comporte notamment, pour la toute première fois, une *Étude économique de l'OCDE*.

Dix forums mondiaux de l'OCDE offrent un cadre de dialogue sur des problèmes auxquels on ne peut espérer trouver de solution au niveau de pays ou de régions considérés de manière isolée. Les thèmes de réflexion incluent le développement durable, l'économie du savoir (biotechnologies et commerce électronique), la gouvernance, les échanges, l'investissement international, la fiscalité internationale, l'agriculture, la concurrence, l'éducation et le développement

Pour en savoir plus, des informations sur les activités de l'OCDE avec les non-membres sont disponibles à l'adresse suivante : www.oecd.org/ccnm.

Innovation, équité et mondialisation

INNOVATION ET CROISSANCE

L'impact de l'innovation sur la croissance est renforcé par la mondialisation et les progrès des nouvelles technologies...

L'amélioration du niveau de vie est attribuable dans une large mesure à l'innovation – et cela depuis la révolution industrielle. Aujourd'hui, les performances en matière d'innovation sont un élément déterminant de la compétitivité et du progrès des nations. De plus, l'innovation est importante pour aider à relever les défis d'envergure planétaire, tels que le changement climatique et le développement durable. L'investissement dans le savoir et les actifs intellectuels devient rapidement un levier essentiel de la création de valeur. Plus récemment, le rôle de l'innovation se trouve renforcé à la fois par la mondialisation et par les progrès rapides des nouvelles technologies, notamment les TIC, qui stimulent la concurrence et ouvrent de nouveaux marchés pour la création et la distribution de produits et de services novateurs. La mondialisation a également incité plus fortement les pays de l'OCDE à progresser le long de la chaîne de valeur et à s'engager dans un processus continu d'adaptation et d'innovation. Des pays comme la Chine et l'Inde ne se contentent plus d'activités de production à faible valeur ajoutée mais pèsent aujourd'hui de tout leur poids dans la création et la commercialisation de produits, procédés et services novateurs.

... mais de nombreux pays de l'OCDE peinent à renforcer l'innovation

Malgré l'importance que revêt l'innovation du point de vue de la croissance économique et du développement durable, de nombreux pays de l'OCDE éprouvent des difficultés à renforcer leurs performances en matière d'innovation. Ainsi, les progrès réalisés dans ce sens dans le contexte de la stratégie de Lisbonne de l'Union européenne ont été lents. De plus, nombre de pays de l'OCDE n'ont guère amélioré leur productivité ces dernières années malgré les nouvelles possibilités offertes par la mondialisation et les nouvelles technologies, en particulier les TIC.

Les DPI posent un défi particulièrement important

La mondialisation et la généralisation des TIC ont facilité la diffusion, la copie et l'imitation, ce qui a amené les inventeurs à miser davantage sur les droits de propriété intellectuelle (DPI) pour protéger les nouvelles connaissances. La principale question demeure de savoir comment parvenir à un juste équilibre entre, d'une part, la nécessité de fournir aux inventeurs les incitations et la rétribution nécessaires et, d'autre part, celle de permettre aux utilisateurs d'avoir accès aux nouvelles connaissances. Les réformes des politiques en matière de DPI réalisées au cours des dernières décennies ont étendu le champ de la protection (aux logiciels et au matériel génétique, par exemple) et allongé la durée pendant laquelle elle s'exerce, et les dommages-intérêts accordés par les tribunaux aux détenteurs de DPI sont devenus plus importants. Dans le même temps, le processus d'innovation proprement dit s'est élargi : les idées et les connaissances dont procède l'innovation proviennent désormais de nombreuses sources, souvent situées dans le monde entier. Les interactions et la coopération revêtent une importance croissante pour la réussite de l'innovation, et les principales sources de savoir se trouvent dans le domaine public.

Réformer les marchés de produits et du travail...

Des réformes s'imposent pour renforcer l'innovation et la productivité. L'amélioration de l'environnement industriel et commercial revêt une importance particulière, car l'entreprise est le principal moteur de l'innovation. Une libéralisation plus poussée pourrait encourager l'innovation dans le secteur des services et les industries de réseau. Des régimes réglementaires plus favorables à l'innovation, associés à une réduction des obstacles aux échanges et à l'IDE, stimuleraient la concurrence et faciliteraient les flux de technologie et de connaissances à travers les frontières. Une réforme du marché du travail, notamment un assouplissement de la législation sur la protection de l'emploi, aiderait les entreprises à s'ajuster et leur permettrait de mieux tirer parti de leurs investissements dans l'innovation et la technologie.

... les marchés financiers...

Une réforme des marchés financiers peut également stimuler l'innovation et la croissance, notamment en contribuant à réduire les déficits de financement auxquels sont confrontées certaines petites entreprises novatrices. L'investissement dans l'innovation serait encouragé par des marchés de capital-risque plus étoffés et plus efficaces, ainsi que par un accès plus facile au financement extérieur. L'amélioration de la communication d'informations sur les actifs immatériels pourrait également contribuer à une meilleure affectation du capital.

... et les systèmes éducatifs pour favoriser l'innovation

L'innovation est largement tributaire de la création de connaissances fondamentales dans le cadre de l'enseignement et de la recherche scientifique. Un système éducatif performant et largement accessible facilite l'adoption et la diffusion de l'innovation. La création et le développement d'innovations exigent de solides compétences scientifiques et technologiques, ainsi que des qualités personnelles et la capacité d'entreprendre.

Axer le financement public de la recherche sur l'excellence et la pertinence

L'investissement public dans la recherche scientifique, y compris fondamentale, peut jouer un rôle important dans le développement des TIC et d'autres technologies génériques, et ainsi permettre davantage d'innovations. La réforme du pilotage et du financement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, en fournissant des incitations axées sur l'excellence et la pertinence, peuvent aider à renforcer la contribution de l'investissement public au progrès scientifique et à l'innovation. De plus, il conviendrait de promouvoir des liens plus étroits entre l'activité scientifique et l'entreprise, notamment en créant des conditions plus propices à un entrepreneuriat novateur.

Renforcer l'efficacité de l'aide publique à l'innovation dans l'entreprise

Dans tous les pays de l'OCDE, une aide publique est fournie au secteur privé pour y encourager l'activité d'innovation. Il est souvent possible d'améliorer l'efficacité de cette aide en associant dans des proportions adéquates des instruments directs et indirects tels que crédits d'impôt, aides directes ou partenariats public-privé bien conçus, soutien à la formation de pôles d'innovation et évaluation rigoureuse des aides publiques.

Associer des politiques proconcurrentielles aux régimes de DPI

Compte tenu de l'évolution du contexte dans lequel s'inscrit l'innovation, il importe de se demander si le système actuel de règles et pratiques en matière de DPI continue de stimuler l'innovation tout en donnant accès au savoir. Dans certains cas, le degré de contrôle que les DPI confèrent à leurs détenteurs risque de nuire à la concurrence, à une utilisation équitable de la technologie et à la diffusion de celle-ci. La concurrence peut largement contribuer à stimuler les dépenses de R-D et l'innovation dans le secteur privé. Il paraît donc intéressant d'associer aux règles en matière de DPI des pratiques, des outils et des réseaux propres à promouvoir la concurrence et l'accès au savoir. De même, il serait souhaitable de clarifier l'utilisation des DPI, par exemple en ce qui concerne les exemptions pour la recherche et les règles d'utilisation équitable. Il faudrait en outre s'efforcer davantage de promouvoir une utilisation des DPI plus favorable à la croissance, par exemple par l'adoption de bonnes pratiques en matière d'octroi de licences, la concession réciproque de licences et la formation de communautés de brevets.

Il faut s'attaquer aux problèmes de la contrefaçon et du piratage

Indépendamment des questions liées à la flexibilité du système de DPI, il faut intensifier la lutte contre la contrefaçon et le piratage, qui constituent un problème de plus en plus sérieux. Étant donné l'importance des DPI pour stimuler l'investissement dans l'innovation et dans la compétitivité future, il convient de décourager ces comportements. Il faut se doter de dispositions réglementaires et législatives

adéquates, appliquer des sanctions suffisamment sévères pour être dissuasives, exercer un contrôle strict et renforcer la coopération internationale, en particulier avec les économies émergentes.

L'innovation peut contribuer à relever les défis environnementaux

L'innovation peut aussi contribuer à résoudre de grands problèmes environnementaux, comme le changement climatique, lorsqu'elle est encouragée par des incitations appropriées. L'application, en fonction des situations nationales, d'instruments souples comme les taxes liées à l'environnement, l'échange de droits d'émission et la fixation de normes technologiquement neutres, devrait encourager l'innovation et favoriser la diffusion internationale de technologies propres.

La mise en œuvre des réformes exigera une forte volonté politique

La mise en œuvre de réformes visant à encourager l'innovation peut se révéler difficile. Certaines des réformes nécessaires risquent de remettre en cause des intérêts acquis, par exemple ceux des universités et des établissements scientifiques, ainsi que ceux des entreprises qui sont à l'abri de la concurrence ou bénéficient d'aides publiques, ou encore qui sont confrontées à des changements structurels induits par le progrès technologique. Pour faire comprendre la nécessité des réformes et faciliter leur acceptation, il faudra faire preuve d'une grande détermination politique et veiller à ce que toutes les parties prenantes puissent se faire une idée claire des problèmes et des solutions – et des coûts qui en résultent.

Une Stratégie pour l'innovation à l'OCDE

En raison du rôle essentiel qu'elles jouent dans la mondialisation et l'innovation, les TIC (notamment Internet) sont devenues une composante fondamentale de l'infrastructure économique mondiale. L'avenir d'Internet en tant que facteur exerçant une influence positive sur le développement économique et social fait l'objet de travaux au sein de l'OCDE et sera le thème d'une réunion ministérielle en juin 2008.

Compte tenu de l'importance croissante que revêt l'innovation pour assurer la croissance future et relever les défis planétaires comme le changement climatique et le développement durable, l'OCDE est en mesure d'apporter une importante contribution à la formulation des politiques des économies membres et non membres en élaborant une Stratégie pour l'innovation. Cette Stratégie pourrait s'appuyer sur les travaux menés par l'Organisation sur l'innovation, l'entrepreneuriat et l'environnement économique en général, ainsi que sur les travaux horizontaux en cours liés à l'innovation dans le domaine de l'environnement, à la mondialisation de l'innovation, à l'innovation en matière de logiciels, à l'évaluation des politiques d'innovation et à l'analyse des politiques nationales d'innovation. L'OCDE pourrait aussi examiner le fonctionnement du système actuel des DPI dans le contexte du nouvel environnement économique, plus ouvert, dans lequel s'inscrit l'innovation, et proposer des moyens pour assurer un juste équilibre entre, d'une part, la nécessité de stimuler l'innovation et, d'autre part, celle de donner accès au savoir.

Une Stratégie de l'OCDE pour l'innovation étofferait les travaux actuels de l'Organisation sur l'innovation en proposant un ensemble de mesures et de recommandations interdisciplinaires complémentaires destinées à dynamiser les performances en matière d'innovation, dans l'optique d'une application à la fois générale et nationale. Il s'agirait notamment d'identifier les bonnes pratiques et, le cas échéant, de formuler des principes directeurs. Cette Stratégie fournirait un cadre d'action qui pourrait être utilisé pour surveiller et examiner l'environnement de l'innovation et les performances du système d'innovation. Elle permettrait aussi d'améliorer les mécanismes et les instances de discussion et de coopération internationale et notamment de renforcer le dialogue avec les économies émergentes et d'autres acteurs importants. En outre, elle fournirait une analyse qui clarifierait les liens entre les différents domaines d'action d'une stratégie globale, par exemple entre l'innovation et l'entrepreneuriat, et montrerait comment l'innovation contribue à la réalisation d'objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Elle permettrait aussi de mettre au point de meilleurs outils pour mesurer et comparer les performances en matière d'innovation, ainsi que les facteurs et les politiques qui influent sur celles-ci.

MONDIALISATION, CROISSANCE ET ÉQUITÉ

L'ouverture est l'un des principaux moteurs de la croissance économique...

Comme l'histoire économique le prouve amplement, la libéralisation des échanges et des investissements ouvre la voie à une accélération de la croissance économique. Les économies ouvertes se caractérisent en général par des niveaux de vie plus élevés que les économies plus fermées. D'après l'étude sur la croissance de l'OCDE, une augmentation de 10 points de pourcentage du degré d'ouverture commerciale se traduit au bout d'un certain temps par une progression de l'ordre de 4 % du revenu par habitant dans la zone OCDE.

L'expansion enregistrée récemment dans la zone OCDE est en partie le fruit des efforts déployés par les pays émergents pour s'intégrer dans l'économie mondiale et pour libéraliser leurs marchés intérieurs, à la faveur d'une diminution rapide du coût des échanges commerciaux, des transports et des communications. La mondialisation a aidé ces pays à élever les niveaux de vie et à réduire la pauvreté. Dans les économies de l'OCDE, elle a soutenu la croissance, notamment parce que l'ouverture et l'intensification de la concurrence encouragent les entreprises à adopter de nouvelles technologies et à innover, améliorant ainsi la productivité.

... car elle permet aux pays de se spécialiser pour valoriser leurs avantages comparatifs...

Grâce à des échanges et des investissements plus libres, les pays peuvent se spécialiser dans la production de biens et de services pour lesquels ils disposent d'avantages comparatifs. Ce processus permet aux consommateurs d'avoir accès à un plus grand nombre de biens et de services à des prix plus bas, ce qui se traduit par une hausse de leur pouvoir d'achat. Des marchés ouverts contribuent aussi à améliorer les niveaux de vie en diversifiant les produits offerts aux consommateurs.

... et de gagner en efficacité et en bien-être

La mondialisation améliore également le bien-être par d'autres voies. En particulier, l'ouverture au commerce et à l'investissement direct étranger (IDE) renforce la concurrence sur les marchés de produits, ce qui affaiblit les situations de rente et incite les entreprises à innover et à se montrer plus productives. Le commerce extérieur et l'IDE jouent aussi un grand rôle dans la diffusion de technologies fondées sur les meilleures pratiques – notamment dans les pays en développement – tout en permettant de mieux exploiter les économies d'échelle.

L'intensification des migrations a des effets positifs dans les pays d'origine comme dans les pays d'accueil

Autre mécanisme important, les migrations internationales contribuent à atténuer les pénuries de main-d'œuvre dans les pays de l'OCDE tout en permettant aux pays d'origine de se procurer des devises fortes grâce aux envois de fonds des travailleurs expatriés (qui sont souvent supérieurs aux flux d'aide publique au développement). Les migrations se sont intensifiées depuis quelques années, notamment pour les travailleurs plus qualifiés, entraînant une augmentation de la part des immigrants dans la population active de la plupart des pays de l'OCDE.

La mondialisation a des effets globalement positifs, mais elle est aussi à l'origine de pertes d'emploi...

Les gains résultant de la mondialisation ne peuvent toutefois se concrétiser sans un redéploiement des capitaux et des ressources humaines des secteurs où les emplois ne sont plus viables vers les secteurs en expansion. Comme les autres sources de changement économique, la mondialisation implique en effet des déplacements non négligeables d'emplois entre les différentes activités. Le bien-être économique y gagne globalement et il ne semble pas y avoir de détérioration de

la situation générale de l'emploi. En revanche, la situation économique des travailleurs privés de leur emploi et des collectivités auxquelles ils appartiennent peut se dégrader à court terme, notamment dans les économies où l'environnement réglementaire fait obstacle à leur redéploiement rapide. Jusqu'à présent, la plupart des suppressions d'emplois ont eu lieu dans l'industrie, mais elles touchent maintenant de plus en plus le secteur des services, où se concentrent la majeure partie des emplois, dans la mesure où les progrès des technologies de l'information et des communications (TIC) ont élargi l'éventail des tâches délocalisables – au point que l'on peut parler à cet égard de « grand redéploiement économique ». Cela étant, il faut bien voir que seule une très faible proportion des pertes d'emploi qui se produisent dans les pays de l'OCDE sont sans doute directement imputables à la libéralisation des échanges et des investissements.

... et intervient alors même que les inégalités salariales et de revenus s'accroissent et que la part des salaires dans le revenu national baisse...

L'impact de la mondialisation sur la distribution des salaires et des revenus est également jugé préoccupant, car elle intervient dans un contexte marqué par des inégalités croissantes. Dans 16 des 19 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données, les gains des travailleurs situés au sommet de l'échelle des salaires ont augmenté depuis le milieu des années 90 par rapport aux bas salaires. Cependant, les écarts de revenu marchand entre les ménages ne se sont pas beaucoup accentués durant cette période, même s'ils s'étaient creusés au cours de la décennie précédente, avant que la Chine et l'Inde ne prennent de plus en plus pied sur les marchés mondiaux. Il en va de même pour la répartition du revenu disponible, c'est-à-dire si l'on tient compte des effets redistributifs des prélèvements obligatoires et des transferts sociaux. Enfin, on observe globalement une diminution tendancielle de la part des salaires dans le revenu national – et une augmentation de celle des profits – ce qui peut faire craindre que la mondialisation n'ait pour effet de réduire la capacité des salariés de tirer pleinement profit des gains qu'ils engendrent.

... ce qui, bien que souvent sans rapport avec la mondialisation, risque d'éroder le soutien en faveur de la libéralisation des échanges

Il n'est pas facile d'isoler l'impact spécifique de la libéralisation des échanges et des investissements sur les revenus du travail. Mais la plupart des travaux empiriques suggèrent que la libéralisation des échanges et des investissements n'a que modérément contribué au creusement des inégalités de revenus alors que les nouvelles technologies et les facteurs institutionnels ont joué un rôle beaucoup plus important. Néanmoins, la persistance de fortes inégalités ou leur aggravation – parallèlement au risque de pertes d'emploi – constitue un problème économique et de société qui peut aussi affaiblir le soutien en faveur de la mondialisation. En effet, les enquêtes d'opinion font généralement ressortir une appréciation moins positive de l'impact de la mondialisation sur le niveau de vie et la sécurité de l'emploi.

Les politiques intérieures jouent un rôle crucial en influant sur les effets de la mondialisation

La qualité des politiques publiques et des institutions influe sur l'impact effectif de la mondialisation. Des pays présentant des caractéristiques similaires sur le plan de la libéralisation des échanges et de l'IDE – y compris les membres d'un marché commun – ont des taux de chômage et des écarts de salaire ou de revenu très différents. De fait, des politiques économiques bien conçues peuvent renforcer la capacité d'ajustement d'une économie et lui permettre de mieux tirer parti de l'amélioration générale du niveau de vie liée à la mondialisation, tout en facilitant le redéploiement des travailleurs privés de leur emploi. *La Stratégie pour l'emploi* révisée de l'OCDE offre un précieux point de référence pour apprécier les orientations des politiques suivies par les pays.

Il est souhaitable que les obstacles à la création et au développement des entreprises soient peu élevés...

Le protectionnisme commercial et en matière d'investissement n'est pas la bonne solution. À l'inverse, des politiques bien conçues supposent, premièrement, des marchés de produits concurrentiels. La réduction des obstacles à la création d'entreprises et à leur développement renforce la capacité de l'économie à saisir les opportunités nouvelles qui découlent de la mondialisation et facilite le redéploiement des travailleurs ayant perdu leur emploi dans les entreprises et les secteurs auxquels ils peuvent apporter le plus. La lourdeur des réglementations applicables aux marchés de produits peut être particulièrement préjudiciable au développement des petites entreprises, qui constituent un vaste gisement d'emplois. Dans de nombreux pays de l'OCDE, les activités de services comme les transports, les services professionnels et le commerce de détail sont, elles aussi, assujetties à de pesantes réglementations sectorielles qui nuisent à leur dynamisme et à leur capacité de recrutement.

... et il convient aussi de faciliter la mobilité des travailleurs, d'améliorer leur niveau de qualification et de mettre en place des mesures adaptées de soutien des revenus, de façon à minimiser les coûts d'ajustement

Deuxièmement, il est indispensable de prêter attention aux coûts de l'ajustement. Avec la mondialisation, la mobilité devient plus impérieuse, de sorte qu'il est d'autant plus urgent de réformer les réglementations applicables à l'emploi lorsqu'elles entravent le changement, de veiller à ce que les salaires s'adaptent aux nouvelles configurations économiques, de faciliter la mobilité géographique et d'empêcher les difficultés d'ajustement de se concentrer dans certaines zones.

La mondialisation soulève également la question d'un soutien adéquat aux victimes des suppressions d'emplois. Comme le souligne la *Stratégie pour l'emploi* révisée, certains pays ont réussi, tout en accordant des prestations sociales adéquates, à encourager un retour plus rapide à l'emploi grâce à des marchés du travail flexibles et à de strictes obligations de recherche d'emploi.

Il est également fondamental, pour réduire les coûts de l'ajustement, d'assurer des opportunités de formation en liaison avec les besoins du marché du travail et de veiller à ce que tous les travailleurs soient suffisamment qualifiés. Certaines de ces mesures peuvent être coûteuses pour les finances publiques, de sorte qu'il est vital de les évaluer et d'éliminer celles qui ont une efficacité économique insuffisante. Cependant, en aidant les perdants de la mondialisation à reprendre pied, des mesures efficaces d'indemnisation, assorties le cas échéant de mesures d'ajustement, permettent de progresser davantage vers les objectifs d'équité et d'efficacité. La mise en place de telles mesures peut aussi contribuer à renforcer le soutien politique en faveur de la mondialisation.

PETITE ENFANCE, GRANDS DÉFIS

Une récente publication de l'OCDE sur les politiques intéressant les jeunes enfants, *Petite enfance, grands défis II* (à paraître en mai 2007) montre qu'un nombre grandissant de pays donnent la priorité à l'éducation et à l'accueil des jeunes enfants, accordant une attention croissante à la qualité des services. Parmi les facteurs attirant l'attention des pouvoirs publics figurent la nécessité d'augmenter la participation des femmes dans la vie active, de concilier le travail et les responsabilités familiales sur une base plus équitable pour les femmes, de faire face au déclin des taux de fertilité dans la plupart des pays, ainsi que la nécessité de trouver des solutions pour enrayer la pauvreté et les inégalités dans l'éducation. On s'accorde de plus en plus à penser que les premières années sont déterminantes dans l'apprentissage tout au long de la vie et essentielles au succès des politiques dans le domaine social, familial et éducatif.

Les bénéfices de l'éducation des jeunes enfants

Un examen d'analyses longitudinales montre que l'investissement dans la petite enfance est bénéfique de façon significative pour la société, à la fois en termes économiques et sociaux. Aux gains différentiels sur le développement cognitif et personnel de l'enfant à long terme s'ajoutent des bienfaits sociaux tels que le coût réduit des programmes de rattrapage, des taux d'emploi et de rémunération plus élevés, une plus grande participation des femmes dans la population active et des performances plus équilibrées en termes de résultats scolaires.

Gérer les politiques de l'enseignement

Dans un souci pour l'éducation, le marché du travail et les politiques sociales de travailler efficacement ensemble, il est courant d'intégrer les politiques et l'administration de la petite enfance au sein d'un même ministère, souvent celui de l'éducation. On constate également un accroissement du partage des responsabilités entre administration nationale et locale, menant à une plus grande décentralisation. Cela a souvent provoqué un creusement des différences en termes d'accès et de qualité entre les régions. Cette conséquence peut être évitée en combinant une approche nationale sur : le choix des objectifs à atteindre, la législation et les règlements, le financement, les profils des personnels et les besoins en termes de *curriculum* de base en allouant ressources et responsabilités aux autorités locales.

Recommandations pour un bon départ

Entre autres recommandations, la publication préconise davantage de contacts entre les centres d'accueil des jeunes enfants et les écoles, une utilisation croissante des cadres de programmes dans le secteur de la petite enfance, une offre d'accueil des enfants pendant deux ans au minimum dans des jardins d'enfants avant qu'ils intègrent l'école obligatoire, davantage d'approches participatives pour améliorer la qualité grâce à la consultation étendue des parties prenantes et l'engagement du personnel dans la documentation et la recherche, et enfin une plus grande clairvoyance au niveau gouvernemental concernant les qualifications requises par le personnel afin de gérer des conditions sociales et familiales qui évoluent rapidement.

INNOVER POUR RELEVER LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

L'innovation peut aider à faire face aux grands problèmes d'environnement comme la pollution de l'air et de l'eau et le changement climatique. Cela exige un cadre approprié pour la politique de l'innovation en général, mais aussi une politique de l'environnement qui oriente l'innovation technologique vers la mise au point de solutions aux problèmes d'environnement.

Établir des cadres d'action

Les mesures environnementales devraient être suffisamment **strictes** pour envoyer un signal fort en faveur d'efforts d'innovation axés directement sur les technologies environnementales. Par ailleurs, pour planifier leurs activités à long terme, les entreprises ont besoin d'un cadre administratif prévisible.

La **stabilité** du cadre d'action en matière d'environnement est donc importante pour permettre aux innovateurs potentiels de prévoir un retour sur investissement. Les travaux récents de l'OCDE sur les énergies renouvelables ont montré à quel point des instruments comme les obligations minimales et les quotas, les certificats d'énergie renouvelable négociables, la tarification différenciée, les taxes et les subventions pouvaient être importants pour encourager l'innovation (www.oecd.org/env/cpe/firms).

Encourager les mesures innovantes

Le choix des moyens d'action compte également. Ceux qui offrent une certaine « **flexibilité** » – écotaxes, permis négociables, normes de résultats technologiquement neutres, etc. – ouvrent davantage de débouchés commerciaux aux innovations et permettent une plus grande diffusion internationale des technologies propres que les réglementations techniques plus « prescriptives ».

Les travaux de l'OCDE ont aussi démontré l'effet positif de ces mesures flexibles sur l'investissement dans la R-D environnementale et la production propre dans les établissements manufacturiers (www.oecd.org/env/cpe/innovation).

STIMULER LES PME INNOVANTES ET À FORTE CROISSANCE

De plus en plus, les pouvoirs publics savent que les programmes de soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) ne pourront soutenir la croissance nationale et le développement des régions à la traîne sans un secteur entrepreneurial dynamique capable de prendre des risques et de croître rapidement.

L'importance des PME à forte croissance

Dans le contexte de la mondialisation, les PME à forte croissance – en particulier les « gazelles », ces nouvelles entreprises affichant une croissance extraordinaire – sont d'une importance cruciale pour la plupart des économies. Elles sont essentielles pour la création d'emplois nouveaux et la diffusion des innovations sous la forme de produits, processus ou modèles économiques novateurs. Elles développent de nouveaux marchés et changent les règles du jeu dans leur secteur d'activité. Dans ces processus, elles exploitent les savoirs inhérents à leurs actifs intellectuels, et ont ainsi probablement des répercussions importantes sur le fonctionnement des autres entreprises et secteurs et sur l'existence des personnes dans le monde entier. L'innovation au niveau de l'entreprise dépend toutefois de la manière dont son encadrement met à profit ses actifs intellectuels.

La nécessité de prendre en compte les PME innovantes et à forte croissance

Les pouvoirs publics ont certes pris conscience de l'existence de déficits de financement dans le secteur des PME à forte croissance et ont instauré une grande variété de politiques et de programmes pour y remédier. Mais il leur reste à mieux s'informer des obstacles qu'il faut traiter et à évaluer l'efficacité de leurs programmes. Revêtent également une importance particulière pour les PME à forte croissance le droit de la faillite et les règles juridiques applicables à la séparation entre responsabilité personnelle et professionnelle, qui ont un impact sur la volonté des entrepreneurs à rechercher des capitaux pour financer leur expansion. En outre, une réglementation du marché du travail réduisant le coût de la mobilité professionnelle (notamment la portabilité des prestations de retraite) peut stimuler le développement de ces PME. En ce qui concerne le renforcement des actifs intellectuels nécessaires à l'expansion, le traitement fiscal des investissements consacrés à ces actifs, ainsi que la réglementation comptable qui leur est applicable, sont des éléments importants pour les PME à forte croissance.

Le rôle des grappes d'entreprises

L'environnement local influe aussi fortement sur le développement de ces PME. De fait, les activités d'innovation sont très concentrées – quoique si les performances en innovation ne s'expliquaient que par les actifs nationaux et les conditions-cadres applicables à l'innovation, la répartition de celle-ci devrait être régulière. Les fortes disparités géographiques observées dans le domaine de l'innovation traduisent à la fois des différences locales dans les aptitudes des entreprises, des organismes de recherche et des individus, et des différences au niveau des systèmes locaux d'innovation au sein desquels opèrent les PME aux côtés de grandes entreprises et d'autres agents. Pallier les nombreuses carences du marché, de l'action publique et des dispositifs qui affectent ces capacités et systèmes d'innovation au niveau local pourrait faciliter le développement des PME à forte croissance. Parmi les politiques utiles à cet égard figurent la mise en place de grappes d'entreprises, le renforcement des liens locaux entre science et industrie et la formation de techniciens et d'ingénieurs afin de combler les déficits locaux de qualifications.

Échanges, investissement et développement

DOHA ET L'AVENIR DES ÉCHANGES MULTILATÉRAUX

Les politiques qui font obstacle aux échanges ralentissent l'économie mondiale. Le processus d'intégration mondiale est loin d'être achevé et les gains substantiels de la spécialisation internationale demeurent inexploités. Surmonter les obstacles qui empêchent actuellement les pays et leurs citoyens de profiter pleinement et équitablement des avantages d'une économie mondialisée reste un défi majeur pour l'avenir des relations économiques internationales.

La libéralisation des échanges bénéficie à tous

Il est largement reconnu que l'économie des pays tire profit d'une libéralisation des échanges et de la spécialisation de ces pays vers les secteurs où ils bénéficient d'un avantage comparatif. Ce faisant, leurs ressources – terre, travail et capital – sont affectées à ce qu'elles savent faire de mieux. Entre autres avantages, la libéralisation des échanges peut faire fléchir les prix, élargir l'offre de produits et de services de qualité aux sociétés et aux consommateurs, et permettre aux entreprises de répartir les risques et d'affecter leurs ressources aux secteurs où le retour sur investissement est le plus élevé. À l'inverse, là où les pouvoirs publics maintiennent des politiques à vocation nationale et protectionnistes qui sapent le bon fonctionnement du principe de l'avantage comparatif, ils s'exposent à des défaillances et à une moindre performance économique.

Nous avons pourtant la possibilité d'échapper à cette situation grâce aux négociations commerciales du Programme de Doha pour le développement (PDD) réalisées dans le cadre de l'OMC. Nous en savons désormais beaucoup sur les avantages économiques réels que le PDD peut offrir aux pays en développement comme aux pays développés via un processus de libéralisation des échanges. Six ans après le début du cycle de Doha, les analystes et les médiateurs sont nombreux à considérer les diverses formulations et dimensions d'un éventuel accord. Il est effectivement possible de concevoir des scénarios gagnant-gagnant qui font croître les richesses mondiales, mais aussi aident ceux qui en éprouvent le besoin à s'adapter à un environnement économique plus libéral. En outre, les négociations du PDD peuvent instaurer une libéralisation **multilatérale** des échanges, offrant ainsi la perspective d'avantages pour tous à l'échelle mondiale qui dépassent la portée de n'importe quel accord commercial régional.

L'agriculture a constitué la pierre d'achoppement de ces négociations, et l'important débat qu'elle a suscité portait sur les compromis en matière de réductions exigées dans trois domaines majeurs : l'accès aux marchés, la concurrence à l'exportation et le soutien national. Il faut pourtant garder deux éléments à l'esprit. Tout d'abord, de nombreuses politiques agricoles sont inefficaces. D'autres solutions évidentes existent et permettraient aux gouvernements d'atteindre leurs objectifs nationaux plus efficacement et sans effets négatifs sur les marchés mondiaux. Ensuite, les négociations portent sur un accord d'ensemble qui couvre des secteurs économiques bien plus vastes, de services et de produits non-agricoles, ainsi qu'un éventail de questions relatives au commerce. L'étendue de cet accord d'ensemble éventuel implique que d'autres compromis sont possibles, et qu'un plus grand nombre de pays, de régions et de ménages pourraient bénéficier globalement de plus grands avantages.

L'OCDE fait avancer les négociations

Les travaux d'analyse et les débats à l'OCDE ont largement contribué à la compréhension des enjeux économiques et à la clarification des solutions envisageables. Dans certains cas, ces études ont directement contribué aux travaux des Groupes de négociation dans le cadre du PDD (les échanges de services, la facilitation des échanges, le commerce et l'environnement). Dans d'autres cas, l'OCDE a permis d'éclairer les négociations en offrant une meilleure compréhension des avantages et des coûts que représente l'ouverture des échanges dans un grand nombre de secteurs en négociation. Les analyses consacrées au rôle des pays en développement – et plus particulièrement au traitement spécial et différencié, à l'érosion des préférences, aux recettes publiques et à l'aide au commerce – se sont révélées particulièrement déterminantes. Pour l'agriculture, l'OCDE fournit des indicateurs de

référence clés qui éclairent les négociations. Ses travaux sur des questions, telles que le rôle multifonctionnel de l'agriculture et le découplage du soutien à l'agriculture de la production, ont permis de mieux appréhender les enjeux politiques. Par ailleurs, son étude sur un programme concret en faveur d'une réforme de la politique agricole a fait ressortir les choix possibles de mesures capables d'améliorer la performance des politiques à l'échelle nationale tout en réduisant simultanément les distorsions au commerce international. Les travaux et les discussions à l'OCDE ont couvert la plupart des aspects importants du PDD et ont été réalisés en collaboration directe avec des gouvernements et d'autres institutions internationales.

Les obstacles politiques peuvent être levés

À ce stade, ouvrir la voie pour faire avancer les négociations de Doha ne consiste pas simplement à résoudre des questions techniques complexes, mais plutôt à lever les obstacles politiques et à agir à partir des informations dont nous disposons déjà. Souvent, ces obstacles prennent la forme d'idées arrêtées sur des avantages qu'offriraient certaines politiques faisant obstacle aux échanges et sur les intérêts nationaux qui peuvent bénéficier de ces politiques. Pourtant, la plupart de ces idées sont tout simplement erronées. Il est nécessaire de faire plus d'efforts pour expliquer aux électeurs les avantages que pourrait offrir le PDD, pour répondre aux inquiétudes légitimes liées aux défis de l'adaptation, mais aussi pour susciter la volonté politique nécessaire pour mener à bien le cycle de Doha.

Les raisons pour lesquelles il faut s'efforcer de conclure avec succès le PDD dépassent la simple économie de l'ouverture des échanges. Un dénouement heureux du cycle de Doha signifiera l'approbation du système d'échange multilatéral et la continuité d'un engagement et d'un dialogue à l'échelle internationale sur des questions liées au commerce et au développement. Il impliquera aussi une ouverture vers une gouvernance économique mondiale axée sur des règles acceptées mutuellement et une action concertée plutôt que sur les conflits. Le succès du cycle de Doha constituera une étape majeure dans l'amélioration des conditions du commerce international pour un grand nombre d'activités économiques qui font aujourd'hui l'objet d'échanges dans une économie mondialisée. Ceci permettra ainsi à la communauté internationale d'aller de l'avant pour résoudre les nouveaux défis en s'assurant que le commerce continue à agir comme un puissant moteur de croissance dans le monde entier.

ATTEINDRE LES OBJECTIFS D'AIDE

Selon les données préliminaires de l'OCDE concernant les apports d'aide en 2006, l'aide publique au développement (APD) nette provenant de ses principaux pays donateurs a diminué de 5.1 % en termes réels pour passer à 103.9 milliards USD. Si la majorité des pays ont atteint leurs objectifs d'aide pour 2006, c'est dans une large mesure en raison d'un allègement exceptionnel de la dette qui n'était pas prévu lorsque ces objectifs ont été fixés. Si l'on exclut l'allègement de la dette, l'APD a diminué de 1.8 % en termes réels en 2006.

Le nouvel objectif d'aide, arrêté en 2005 par le Sommet du G8 et le Sommet du millénaire + 5, est d'accroître l'aide de 50 milliards USD en termes réels entre 2004 et 2010, avec un doublement de l'aide destinée à l'Afrique sur la même période. De fortes augmentations sont requises en 2007 et 2008 pour pouvoir réaliser cet objectif suivant un processus planifié et maîtrisable.

Les performances par rapport aux objectifs d'APD

Lors de la Conférence internationale de Monterrey sur le financement du développement qui a eu lieu en 2002, les donateurs se sont engagés à augmenter considérablement leur aide avant 2006. La plupart d'entre eux ont tenu leurs promesses, ce qui a été facilité par un allègement exceptionnel de la dette en faveur de l'Irak et du Nigeria, ainsi que par une progression de l'aide humanitaire consécutive au tsunami survenu dans l'Océan indien. Ni l'un ni l'autre de ces facteurs n'avaient été prévus à Monterrey. Abstraction faite de l'allègement de la dette et de l'aide humanitaire, l'APD a augmenté de 4 % par an en termes réels entre 2002 et 2006.

L'allègement de la dette et l'aide humanitaire vont diminuer pour se rapprocher de la moyenne observée depuis toujours d'ici à 2010, date d'exécution des prochaines promesses. En d'autres termes, le taux de croissance annuel des autres formes d'aide doit tripler pour passer à 12 % afin que les promesses faites pour 2010 puissent être tenues.

De même, l'aide à l'Afrique, en dehors de l'allègement de la dette et de l'aide humanitaire, a à peine augmenté depuis 2004. Les donateurs doivent accélérer l'accroissement de l'aide à l'Afrique pour que leur promesse de la doubler d'ici à 2010 reste crédible.

Cerner les plans de dépenses des donateurs

Au cours du second semestre 2007, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE effectuera une enquête sur les dépenses prévisionnelles des donateurs, en s'intéressant tout particulièrement aux ressources de base pouvant être mobilisées pour être affectées au niveau des pays. Cette démarche devrait permettre d'améliorer la prévisibilité de l'aide pour les trois ou quatre années à venir, de soutenir les pays en développement dans leurs efforts de planification à moyen terme, et de faciliter les activités des agences d'aide concernant l'augmentation de l'aide et son affectation. La Réunion à haut niveau du CAD qui s'est tenue en avril s'est montrée favorable à la réalisation de cette enquête, faisant observer qu'elle rendrait aussi plus aisée la mise en évidence des « orphelins de l'aide » et l'élaboration du débat sur l'affectation de l'aide aux États fragiles.

Apparition de nouveaux mécanismes de financement du développement

L'année 2006 a été marquée par des progrès dans la mise en œuvre de nouveaux mécanismes de financement du développement. Soutenue au départ par six pays d'Europe, la Facilité internationale de financement pour la vaccination (IFFIm) donnera lieu à l'émission d'obligations garanties par les États en vue de financer une augmentation rapide de la couverture vaccinale et d'éviter ainsi la mort de centaines de milliers de jeunes enfants. Une vingtaine de pays, dont plusieurs pays en développement, ont instauré des taxes sur les billets d'avion pour financer des activités de développement. De plus, le Canada, l'Italie et le Royaume-Uni ont été les premiers à s'engager dans le mécanisme de la garantie de marché, destiné à encourager la mise au point de nouveaux vaccins.

FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'OCDE aide les gouvernements à concevoir des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre au moindre coût, et elle leur propose des moyens pour prendre en compte l'adaptation au changement climatique dans l'ensemble des domaines d'action (www.oecd.org/env/cc). En concertation avec l'Agence internationale de l'énergie, elle analyse des aspects importants qui sont au programme des négociations dans le contexte de la Convention-cadre sur les changements climatiques, dont les systèmes d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre, le mécanisme pour un développement propre, le développement et la diffusion de technologies, ainsi que la déforestation.

S'adapter au changement climatique

Une récente étude de l'OCDE montre que les effets du changement climatique se font déjà sentir dans les Alpes européennes, que le tourisme d'hiver est particulièrement sensible au phénomène et que le secteur d'activité a commencé à s'y adapter. En ce qui concerne les pays en développement, rares sont ceux où le changement climatique figure au premier rang des priorités environnementales ou économiques.

La réponse des pays en développement

Les données disponibles montrent pourtant que ces pays risquent d'être particulièrement exposés aux effets d'un phénomène qui se répercutera vraisemblablement sur leur potentiel de développement. Lors de leur réunion d'avril 2006, les ministres de l'Environnement et du Développement des pays de l'OCDE ont adopté la « Déclaration sur la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans la coopération pour le développement ». Afin d'y donner suite, l'OCDE s'emploie à coordonner la diffusion de pratiques optimales pour intégrer l'adaptation dans la planification du développement et l'aide au développement, et elle a engagé des travaux sur les aspects économiques de l'adaptation.

MIGRATIONS INTERNATIONALES ET DÉVELOPPEMENT

Les migrations internationales se sont accrues dans les pays de l'OCDE pour atteindre un niveau de 3.5 millions à 4 millions d'entrées par an, dont moins d'un quart concernent des migrations à des fins d'emploi, le reste recouvrant essentiellement des migrations familiales ou à caractère humanitaire. Si les migrants en situation irrégulière (qui en général occupent des emplois peu qualifiés) étaient pris en compte, c'est au moins un million de personnes supplémentaires qu'il faudrait ajouter. Une grande partie de ces mouvements s'expliquent par les difficultés économiques qui prévalent dans les pays d'origine, des différentiels de salaires très élevés entre les pays de l'OCDE et les pays en développement, ainsi que les opportunités croissantes offertes dans les pays d'accueil.

De nouvelles inquiétudes, bien que largement non fondées, liées à la fuite des cerveaux apparaissent

La tendance à la hausse des flux d'immigration, combinée à la demande croissante de main-d'œuvre hautement qualifiée renvoie au spectre de la « fuite des cerveaux », mettant en cause la croissance et le développement futurs des pays d'origine. À l'évidence, l'OCDE montre toutefois que, dans la plupart des cas, ces craintes sont surestimées, même si quelques pays d'Afrique et des Caraïbes ont en fait enregistré des pertes importantes de leur population la mieux éduquée.

La croissance rapide des transferts de fonds a éclairé sous un angle nouveau la question des migrations internationales

En même temps, l'accroissement rapide des transferts de fonds des migrants vers leur famille restée dans leur pays d'origine, constitue une source non négligeable de devises fortes, dépassant de loin l'aide publique au développement. La migration fait ainsi office de mesure de lutte contre la pauvreté et de moteur du développement économique. Les transferts de fonds contribuent à réduire le niveau de pauvreté des ménages récepteurs et, dans la mesure où ils sont utilisés à des dépenses de santé et d'éducation, ils viennent augmenter le capital humain des pays d'origine et soutenir le développement économique.

Les pays de l'OCDE ont besoin de travailleurs hautement qualifiés et, de plus en plus, de travailleurs moins qualifiés

Dans les pays d'accueil des migrants, les performances en matière d'intégration de certains d'entre eux sont mitigées. Mais il y a un besoin croissant de travailleurs hautement qualifiés dans certaines professions, qui va augmenter avec le vieillissement des populations. Cependant, les immigrants possédant un niveau élevé d'éducation et entrés au titre du regroupement familial ou comme réfugiés rencontrent des difficultés pour trouver un emploi correspondant aux qualifications et expériences acquises dans leur pays d'origine. Par ailleurs, des pénuries de main-d'œuvre apparaissent pour des emplois peu qualifiés, que souvent les autochtones ne veulent pas occuper. Dans certains pays le recrutement de migrants en situation irrégulière a permis d'atténuer en partie ces pénuries, ces migrants bénéficiant par la suite d'une régularisation.

Tout recours à un nombre croissant d'immigrants suppose une meilleure gestion des migrations

Les besoins dans les pays de l'OCDE vont probablement continuer à augmenter. En conséquence, le recours à l'immigration légale devrait se faire pour les personnes moins qualifiées via des procédures plus ordonnées si les pays d'origine et les pays d'accueil veulent profiter des avantages qu'offrent les migrations internationales. Les gouvernements devraient s'efforcer de faciliter les retours et de mieux impliquer les diasporas dans le développement de leur pays d'origine. Il convient de canaliser les mouvements irréguliers vers des voies légales, de répondre aux besoins du marché du travail des pays de l'OCDE, d'éviter les problèmes soulevés par les difficultés d'intégration et de prendre en compte les objectifs de développement des pays d'origine. Ces défis peuvent être relevés à condition de mettre en œuvre des politiques mieux adaptées et cohérentes, de sorte que la migration contribue à la croissance et au développement.

PROMOUVOIR LES SERVICES TRANSFRONTALIERS SOUS L'ANGLE DE LA FISCALITÉ

La fiscalité a le potentiel d'être la dernière barrière aux échanges et investissements transfrontaliers. Le traitement fiscal discriminatoire des contribuables, des règles fiscales incohérentes, l'incertitude dans l'application des règles, et le manque de mécanismes efficaces de résolution des différends peuvent créer de sérieuses entraves aux activités transfrontalières. En même temps, la fiscalité a le potentiel de fausser les décisions relatives à la localisation des investissements et des activités de services. L'OCDE a tenté de répondre à ces questions en :

Développant un consensus mondial sur les arrangements fiscaux internationaux

Le Modèle de convention fiscale OCDE et les principes directeurs en matière de prix de transfert sont la base sur laquelle les pays membres et un nombre croissant de pays non membres ont développé leurs arrangements fiscaux internationaux. Ces instruments sont mis à jour en permanence pour refléter les nouveaux modèles organisationnels d'entreprises (par exemple, le commerce électronique).

Assurant le suivi de l'application de ces standards

Développer un consensus international sur ce que devraient être les règles internationales est en soi insuffisant. Nous devons nous assurer qu'il y a une application cohérente de ces règles. Ceci est souligné par les examens par les pairs soit de questions spécifiques soit de pays. Même s'il a eu une augmentation de la fréquence de ces examens, l'OCDE doit faire un plus gros effort dans ce domaine.

Engageant les économies non membres de l'OCDE dans ce dialogue

Obtenir une acceptation de ces règles au niveau mondial requiert que les économies non membres de l'OCDE soient impliquées dans le processus de fixation des règles et de suivi de leur mise en œuvre. Le Forum mondial annuel sur la fiscalité, qui est l'événement majeur sur la fiscalité internationale pour les hauts fonctionnaires des impôts, est un moyen d'y parvenir (plus de 300 fonctionnaires de 90 pays ont participé à cet événement en 2006). L'OCDE présente également plus de 60 manifestations par an dans son réseau mondial de centres fiscaux ainsi que des programmes basés sur un pays en particulier qui permettent de développer une compréhension commune des questions fiscales auxquelles sont confrontés les gouvernements. Le Forum sur l'administration de l'impôt récemment créé joue un rôle clé dans ce processus, en réunissant régulièrement les directeurs des impôts des 40 principales économies à travers le monde. De plus, l'OCDE a mis en place un mécanisme pour que les économies non membres de l'OCDE fassent part de leurs positions sur le Modèle de convention fiscale OCDE et plus de 25 pays l'ont déjà fait.

Fournissant des mécanismes efficaces de résolutions des différends

Malgré les efforts de l'OCDE pour développer des normes internationales communes et assurer le suivi de leur mise en œuvre, des différends entre autorités fiscales nationales surviendront. Si ces différends demeurent non résolus de manière efficace et fondée, ils peuvent entraîner des doubles impositions et l'incertitude apparaîtra, qui à son tour constituera un obstacle au développement d'une économie mondiale. En février 2007, l'OCDE a publié des recommandations pour améliorer le mécanisme de règlements existant dans le cadre des traités fiscaux pour la résolution des différends transfrontaliers existants (ou procédure amiable) et la mise en place d'un cadre dans lequel les pays pourraient, s'ils le souhaitent, conclure des accords bilatéraux d'arbitrage ayant force obligatoire. L'OCDE assurera le suivi de ces nouveaux accords.

L'AFRIQUE AU SEIN DE LA MONDIALISATION : D'UNE INTÉGRATION PASSIVE À UNE INTÉGRATION ACTIVE

L'ouvrage du Centre de développement de l'OCDE *Perspectives économiques en Afrique*, publié en partenariat avec la Banque africaine de développement, mise sur une croissance soutenue en Afrique sur le moyen terme. Toutefois, il met en garde les décideurs politiques africains sur la nécessité de prendre des mesures décisives pour faciliter l'intégration à l'économie mondiale et le maintien d'une croissance soutenue au niveau national.

Les économies émergentes d'Asie, notamment la Chine, contribuent à la demande d'importation de produits africains (pétrole, minerais et pierres précieuses), tandis que les conditions favorables de la croissance soutiennent l'agriculture dans la plupart des pays. L'activité économique en Afrique a ainsi progressé de 5.5 % en 2006, la quatrième année de forte croissance. Les perspectives économiques pour 2007 et 2008 semblent prometteuses.

Pour consolider l'accélération de la croissance, il est primordial d'améliorer les concepts politiques et leur mise en application

Il est impératif d'accélérer le rythme de la croissance. Les exportateurs de minerais sont confrontés au défi d'investir les gains inattendus dans l'infrastructure et le développement des ressources humaines afin d'accroître leurs perspectives de diversification et d'anticiper la fin de la forte hausse. Le secteur agricole de l'Afrique reste handicapé par des contraintes physiques et institutionnelles, à savoir une infrastructure rurale défailante et un accès insuffisant à l'information, des droits à la propriété déficients et une mise en application des contrats difficile. Le secteur des services, y compris le tourisme, requiert une meilleure infrastructure pour prospérer.

Ces dysfonctionnements pénalisent l'Afrique en la maintenant dans un rôle marginal et passif au sein du processus de mondialisation. Pour bénéficier pleinement de la mondialisation – l'amélioration de la croissance et du développement, grâce à l'accès à l'information, aux marchés, au savoir-faire, à l'exposition aux meilleures pratiques, et à une concurrence accrue – les décideurs politiques africains doivent concevoir des mesures strictes et innovatrices à leur portée. Ils doivent intégrer et améliorer la concordance de leurs stratégies du commerce, de croissance et de réduction de pauvreté en s'efforçant de stimuler un climat d'affaires indispensable à la mobilisation efficace de l'investissement national et international. Une coopération avec leurs partenaires est également essentielle pour faciliter la croissance des marchés locaux et régionaux.

L'aide doit être employée de manière plus stratégique, en tant que catalyseur permettant d'encourager une réforme des conditions d'investissement, de l'infrastructure des investissements et des institutions financières.

En exploitant ses opportunités exceptionnelles, l'Afrique peut devenir un acteur à part entière dans l'économie mondiale

Une coordination des éléments du changement régis par des politiques efficacement ordonnées et combinées peut permettre d'atteindre ces divers objectifs. Une coopération entre les responsables politiques africains, les partenaires au développement, les entreprises et les organisations de la société civile est donc nécessaire pour vaincre cette complexité, et pour que l'Afrique devienne un acteur plus dynamique et puisse intégrer pleinement l'économie mondiale.

INVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES POUR UNE CROISSANCE SOUTENUE

Dans les années à venir, la performance des économies de l'OCDE, et de fait de l'économie mondiale, dépendra dans une large mesure de la capacité des infrastructures à soutenir la croissance et le développement social. Il s'agit d'un énorme défi, aussi bien pour les gouvernements que pour les entreprises. À l'horizon 2030, les besoins d'investissement annuels dans les secteurs de l'énergie, des transports terrestres, des télécommunications et de l'eau équivaldront en moyenne à 3.5 % du PIB mondial.

Quels sont les facteurs qui génèrent de tels besoins ?

Une part significative des investissements sera réalisée dans le monde en développement, notamment dans des pays tels que la Chine, l'Inde et le Brésil. Ces derniers dépenseront des milliards de dollars dans les infrastructures pour soutenir leurs économies en pleine expansion et pour améliorer les conditions de vie de leurs populations. Alors que les pays de l'OCDE afficheront un taux de croissance plus faible dans les décennies à venir, ils seront eux aussi obligés d'investir massivement pour conserver, améliorer ou remplacer les infrastructures existantes (et souvent vieillissantes), mais aussi pour consolider leur compétitivité au niveau international. Le niveau des investissements en infrastructures dans les pays OCDE sera confronté à tout un ensemble de tendances lourdes. Par exemple, la montée des pressions qui pèsent sur les finances publiques comme conséquence d'une population vieillissante, l'intensification des échanges internationaux, les conséquences du changement climatique, et les attentes toujours plus fortes en ce qui concerne la qualité de l'environnement. Il en est de même pour les besoins croissants de fiabilité et de sécurité. Ce contexte de convergence et d'interdépendance accrues entre les différents réseaux (les télécommunications jouant un rôle crucial dans la gestion des infrastructures et des services ayant trait à l'électricité, aux transports terrestres ou à l'eau) s'accompagnera d'une vulnérabilité accrue aux pannes, au défaut de capacité et aux actes de malveillance.

Comment satisfaire ces besoins en infrastructure ?

Ces tendances auront une incidence de grande envergure sur la manière dont les infrastructures seront construites et utilisées. Par exemple, il faudra recourir à des approches plus innovantes pour les financements du secteur privé, telles que le partenariat public/privé sous diverses formes et le recours aux fonds de pension ou d'autres grands investisseurs institutionnels. De plus, la tarification est en passe de devenir un point décisif dans tous ces secteurs d'infrastructure, que ce soit pour lutter contre la congestion, pour gérer plus efficacement la demande, ou bien pour lever les fonds nécessaires aux investissements. Les infrastructures du secteur public, bien que fortement financées par la fiscalité et les collectifs budgétaires (comme dans le cas des transports terrestres), devront sans doute se fonder sur de nouvelles sources de financements (par exemple, des droits payés par l'utilisateur). Enfin, les gouvernements devront renforcer la coopération internationale afin d'améliorer l'efficacité, la fiabilité et la sûreté de la circulation des biens, des services et de l'information à travers les infrastructures transfrontières. Si les infrastructures doivent continuer à contribuer à une performance économique saine et soutenue, c'est dans le cadre d'une politique à long terme qu'on devra aborder leur conception, leur financement et leur développement.

Bonne gouvernance

VILLES ET MONDIALISATION

Les villes, moteurs de la croissance nationale

Avec la mondialisation, les grandes villes du monde entier rivalisent pour attirer investissements et emplois hautement rémunérés, et les responsables politiques ont pris conscience que la réussite économique nationale dépend de la compétitivité internationale des villes. De ce fait, de nombreux pays membres de l'OCDE repensent leur action en direction des grandes villes et cherchent les moyens d'appuyer plus efficacement les mesures que prennent les villes elles-mêmes.

Trouver un équilibre entre croissance et qualité de vie

On voit se dessiner un certain nombre de choix stratégiques ou de dilemmes dont les autorités tant nationales que régionales doivent tenir compte lorsqu'elles procèdent à l'examen des différentes options qui s'offrent à elles. Par exemple, concilier dynamisme économique et qualité du cadre de vie urbain est l'un des dilemmes classiques auxquels les villes se trouvent confrontées. La concentration de la population permet des économies au niveau de l'agglomération, ce qui finalement entraîne la croissance, mais elle provoque aussi des phénomènes d'encombrement, la dégradation de l'environnement, des pénuries de logements et la formation de ghettos. Faut-il nécessairement arbitrer entre dynamisme économique et pérennité des villes ? Certaines villes paraissent avoir trouvé un compromis, tandis que d'autres, pour concilier ces deux objectifs, s'emploient à corriger les erreurs de ces dernières décennies.

Exploiter au mieux les atouts des villes

Les villes doivent jouer tous leurs atouts. La concentration de grandes sociétés avec des concurrents, des entreprises dynamiques plus petites, ainsi que des institutions de recherche, offre un avantage réel lorsqu'il faut innover et se montrer concurrentiel sur les marchés mondiaux. C'est l'avantage comparatif des grandes villes sur d'autres régions. Les initiatives visant à resserrer les liens qui unissent les institutions régionales de recherche et les activités économiques montrent comment les autorités peuvent utiliser des instruments « immatériels » pour renforcer la compétitivité d'une économie régionale. Cependant, les infrastructures matérielles ont, elles aussi, leur importance. La planification rigoureuse des infrastructures de transport fait toute la différence entre maîtriser la croissance et en être victime. Dans nombre de villes, les réseaux routiers et ferrés de banlieue ont été mal entretenus. Corriger ce sous-investissement et faire face aux problèmes d'encombrement et de pollution est une tâche délicate et coûteuse. L'exemple de mégapoles telles que Istanbul, Mexico ou Séoul montre qu'un effort de cohérence entre l'utilisation du sol et l'aménagement des infrastructures de transport peut apporter un changement capital à la vie quotidienne des citoyens. Or, les décisions restent souvent prises dans une optique sectorielle étroite qui méconnaît des liaisons essentielles.

Gouvernance métropolitaine pour la compétitivité des villes

Pour concilier des objectifs de plus en plus complexes et interdépendants, il faut une vision stratégique à l'échelle régionale. Une gouvernance flexible au niveau de l'agglomération pourrait s'imposer comme un mécanisme essentiel qui permettrait d'assurer la coordination et d'établir un consensus pour maîtriser la croissance urbaine et la mise en œuvre des actions et stratégies publiques. Toutefois, la création des institutions correspondantes et l'attribution à ces institutions, tant par les autorités municipales que par les autorités centrales, des compétences et des ressources nécessaires reste une tâche difficile dans de nombreux pays.

Les travaux de l'OCDE (l'examen des réponses des autorités dans les régions très urbanisées et l'étude des principaux thèmes des politiques transversales) mettent l'accent sur les instruments novateurs et les dispositions institutionnelles que les pays membres ont adoptés pour renforcer leur politique de la ville.

PROMOUVOIR UN BON GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Les *Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE* continuent à servir de référence mondiale pour les pays désirant améliorer leurs standards de gouvernement d'entreprise. Ils facilitent la comparaison des standards nationaux et servent de guide pour traiter des problèmes courants tels que la rémunération des dirigeants, les nouvelles formes d'activisme actionnarial et le fonctionnement du marché pour le contrôle des entreprises.

L'OCDE a récemment publié un nouvel instrument – la *Méthodologie d'évaluation* – qui va aider les pays à évaluer les mérites respectifs des différentes approches de mise en œuvre des *Principes de l'OCDE* et les choix qui peuvent découler des réformes des politiques et des pratiques en matière de gouvernement d'entreprise. La *Méthodologie* est également une ressource importante pour les marchés émergents où l'OCDE promeut activement la mise en œuvre des *Principes* à travers des Tables rondes régionales.

Sociétés de capital-investissement et fonds d'arbitrage

L'émergence des sociétés de capital-investissement et de certains fonds d'arbitrage comme actionnaires actifs a provoqué une controverse parmi les acteurs du marché et les législateurs. La stratégie de ces investisseurs consiste traditionnellement à augmenter la valeur de leurs investissements grâce à un engagement actif auprès de chacune des sociétés concernées. Cet engagement peut inclure des changements dans la direction, la composition du conseil d'administration, la structure du capital de la société et la stratégie à long terme. Au regard de l'importance croissante des sociétés de capital-investissement et des fonds d'arbitrage activistes, l'OCDE a initié une discussion sur leur rôle pour faciliter un bon gouvernement d'entreprise fondé sur les *Principes de l'OCDE*.

Gouvernance des entreprises publiques

Alors que les standards en matière de transparence et de diffusion d'information continuent à s'améliorer dans le secteur privé, il y a également une demande croissante pour une amélioration de la transparence des entreprises publiques comme le recommandent les *Lignes directrices de l'OCDE sur le gouvernement d'entreprise des entreprises publiques*. Afin d'encourager les réformes, l'OCDE développe ainsi un Guide sur la transparence et la responsabilité des entreprises publiques qui aidera également les gouvernements à établir des objectifs et à suivre les performances. Comme la privatisation reste une priorité importante dans un certain nombre de pays, l'OCDE examine aussi les bonnes pratiques en la matière qui peuvent aider les gouvernements à préparer et mettre en œuvre leurs politiques de privatisation.

LUTTER CONTRE LA CORRUPTION

L'OCDE est aux avant-postes de la lutte contre la corruption dans les affaires, la fiscalité, les crédits à l'exportation, l'aide au développement et la gouvernance. La *Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales* constitue la pierre angulaire de ces travaux.

Combattre la corruption d'agents publics étrangers

Depuis son adoption en 1997, la Convention sur la lutte contre la corruption a été le catalyseur d'importants progrès. Les gouvernements ont adopté des lois interdisant le versement de pots-de-vin aux agents publics étrangers à des fins commerciales. Les entreprises multinationales de tout continent ont modifié la façon de mener leurs affaires. La mobilisation de la société civile en matière de transparence et d'attention du public est sans précédent.

Évaluer la performance des pays

Le mécanisme rigoureux d'évaluation mutuelle établi par la Convention sur la lutte contre la corruption le distingue d'autres instruments de lutte contre la corruption. L'OCDE a établi « l'étalon or » en matière de suivi et d'évaluation afin de faire en sorte que les pays se conforment à leurs obligations internationales.

Les évaluations de pays font état de nombreux développements positifs au sein des États parties dans leur travail de lutte contre la corruption. Il s'agit d'améliorations en matière de prévention, de détection et d'enquêtes, d'agences centralisées de lutte contre la corruption, de non-déductibilité fiscale des pots-de-vin, de sensibilisation dans la fonction publique et parmi les dirigeants du secteur privé, ainsi que de la coopération entre les autorités en charge des poursuites, à l'échelle nationale et internationale.

D'importants défis restent à relever par les pays pour adopter une attitude systématiquement volontariste en matière d'enquêtes et de poursuites pour corruption transnationale, et l'application de sanctions efficaces, proportionnées et dissuasives tant pour les individus que pour les entreprises. Garantir que les enquêtes pour corruption transnationale restent indépendantes de considérations d'intérêt économique national, de répercussions possibles sur les relations diplomatiques ou de l'implication d'individus ou d'entreprises d'importance, reste un autre défi majeur.

Si les signataires de la Convention font état d'un nombre croissant d'enquêtes, de poursuites et de condamnations pour faits de corruption transnationale, il existe néanmoins relativement peu d'affaires. Certains pays n'ont toujours pas obtenu de condamnations, ni ouvert d'enquêtes.

Croissance et développements à venir

Les 30 pays de l'OCDE sont signataires de la Convention sur la lutte contre la corruption, ainsi que 6 pays non membres. L'OCDE s'efforce également de construire des partenariats afin de rapprocher les économies émergentes majeures de ses propres politiques et normes de lutte contre la corruption. En 2006, les autorités chinoises ont participé pour la première fois à une réunion des signataires de la Convention au siège de l'OCDE. Un processus est en cours afin que l'Afrique du Sud puisse devenir partie à la Convention.

L'élaboration précise d'un futur mécanisme efficace d'évaluation (dit de « Phase 3 ») est en cours. Une analyse des deux premières phases d'évaluation a permis d'identifier les points principaux qui devraient faire l'objet d'un examen encore plus approfondi. Il s'agit du paiement de pots-de-vin par des intermédiaires ou au profit de tiers, des paiements dits « de facilitation », de la responsabilité des entreprises, et des questions de compétence et d'entraide judiciaire.

L'OCDE veut également faire en sorte que ses instruments anticorruption restent à la pointe des dispositifs juridiques internationaux de lutte contre la corruption en réexaminant la *Recommandation révisée du Conseil sur la lutte contre la corruption dans les transactions commerciales internationales*, également connue sous le nom de *Recommandation révisée de 1997*.

LES ÉDITIONS DE L'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
IMPRIMÉ EN FRANCE
(00 2007 59 2 P) n° 88222 2007